

Message confinement

Chers pères,

Je vous communique les informations reçues aujourd'hui du Ministère de l'Intérieur suite à l'allocution du Président de la République relative aux nouvelles mesures de confinement décidées pour faire face à la deuxième vague de la Covid 19 :

- Il sera encore possible de célébrer ce dimanche 1^{er} novembre en présence des fidèles en observant strictement les normes sanitaires.
- A compter du lundi 2 novembre, et pour une durée initiale de quatre semaines, les célébrations des dimanches et jours de fêtes pourront se tenir uniquement à huis clos avec un nombre réduit de célébrants et de choristes. La présence de fidèles n'est pas autorisée.
- La célébration des funérailles ne pourra avoir lieu qu'avec un maximum de vingt participants.

Comme cela a été le cas durant le confinement du printemps, les célébrations pourront être retransmises sur les réseaux sociaux (Facebook, YouTube ...).

J'invite chacun à respecter scrupuleusement ces consignes.

Je prie le Seigneur, qu'il donne à chacun force et courage dans cette épreuve pour accomplir le ministère qui nous est confié.

Paris, le 30/10/2020

+ Le Métropolitain Emmanuel, de France